

Délinquance : effectifs renforcés dans les quartiers

Quatre créations de poste du côté de la police nationale, des horaires étendus pour la police municipale... La lutte contre la délinquance se poursuit dans les quartiers rennais.

« Les effectifs seront renforcés dans les quartiers. » C'est ce qu'a annoncé le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), hier, à l'issue de sa réunion.

Cette rencontre entre Nathalie Appéré, maire de Rennes, Patrick Strzoda, préfet d'Ille-et-Vilaine, Thierry Pocquet du Haut-Jussé, procureur de la République et Patrick Chaudet, directeur départemental de la sécurité publique, a permis de présenter la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. Les quartiers Maurepas, Villejean, le centre-ville et Le Blossne sont concernés.

Police jusqu'à minuit

La présence de la police municipale sera étendue dans le centre-ville. Jusqu'à 19 h 45, du lundi au mercredi (au lieu de 19 h) et jusqu'à minuit en fin de semaine (au lieu de 21 h). Cette mesure sera prise au premier trimestre 2015.

En février 2014, la zone de sécurité prioritaire (ZSP) a été créée dans le quartier du Blossne. Les ZSP ont pour objectif d'apporter des réponses aux territoires. Et le quartier du Blossne était concerné. Entre 2012 et 2013,



Maurepas, Villejean, le centre-ville et Le Blossne sont concernés.

les services de l'État avaient enregistré une très importante hausse des actes de délinquance : 55 interpellations dans des affaires de stupéfiants, 274 interventions de police secours et 130 opérations de police.

« La ZSP du Blossne a porté ses fruits : une baisse de 43 % dans les faits d'atteintes aux biens, 46 %

de cambriolages en moins et une baisse des agressions physiques de l'ordre de 21 % », annonce Nathalie Appéré.

Montée du sentiment d'insécurité

Cette méthode pourrait être transposée dans d'autres quartiers en

difficulté. Et la maire de tempérer.

« Chaque quartier a ses particularités, il ne faut pas calquer un quartier sur un autre. » Elle reconnaît :

« Il est vrai que l'on constate une montée de l'exaspération des habitants et une poussée d'inquiétude dans certains quartiers. Les troubles de voisinage, le tapage nocturne ou l'occupation des espaces communs génèrent de l'insécurité. »

Le ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a annoncé la création de quatre nouveaux postes au sein de la police nationale rennaise. Les effectifs seront renforcés dans les différents secteurs.

Et quid de la place de la République ? Nathalie Appéré rappelle : « Une réunion s'est tenue avec La Poste, propriétaire du Palais du commerce, il y a peu de temps, afin de réfléchir à un aménagement. La décision sera rendue en janvier. » En ce qui concerne les caméras de surveillance : « Trois seront installées prochainement au centre commercial Italie. » La Ville en comptera 31 au total.

Linda BENOTMANE.